

**PRIX DE FACTURATION ET CONDITIONS DU SERVICE APRES VENTE
AU 1^{ER} JANVIER 2018**

Main d'œuvre :

	PRIX HORAIRE HT	PRIX HORAIRE TTC (base TVA 10%)	PRIX HORAIRE TTC (base TVA 20%)
OUVRIER QUALIFIE	55.00 €	60.50 €	66.00 €
AIDE	35.00 €	38.50 €	42.00 €

Déplacement :

DANS UN RAYON DE*	FORFAIT HT	FORFAIT TTC (base TVA 10%)	FORFAIT TTC (base TVA 20%)
0 à 10 km (<10 km)	30.00 €	33.00 €	36.00 €
10 à 20 km (<20km)	40.00 €	44.00 €	48.00 €
20 à 50 km (<50 km)	60.00 €	66.00 €	72.00 €
Au delà de 50 km*	1.50 cts du km sup	1.65 €	1.80 €

*Par exemple un déplacement effectué à 67 km sera facturé ht : 60.00 € + (17 km x 1.50 cts) = 85.50 € HT

*Au départ du siège de la société DBC Rénovation, 24 rue Jean Jacques Mention 80080 AMIENS

Tarifs entretien :

POÊLES ET INSERT A GRANULES	FORFAIT HT	FORFAIT TTC (base TVA 10%)	FORFAIT TTC (base TVA 20%)
FORFAIT ENTRETIEN*	130.00 €	143.00 €	156.00 €
REPLACEMENT DE RESISTANCE D'ALLUMAGE*	70.00 €	77.00 €	84.00 €

*Hors déplacement

POÊLES ET INSERT A BOIS	FORFAIT HT	FORFAIT TTC (base TVA 10%)	FORFAIT TTC (base TVA 20%)
FORFAIT ENTRETIEN*	80.00 €	88.00 €	96.00 €

*Hors déplacement

DIVERS	FORFAIT HT	FORFAIT TTC (base TVA 10%)	FORFAIT TTC (base TVA 20%)
FOURNITURE ET POSE DE DETECTEURS DE FUMÉES (NF garanties 5 ans)*	35.00 €	38.50 €	42.00 €

*Hors déplacement

Conditions d'intervention :

Toute intervention sera facturée d'un minimum de : 1 forfait déplacement + ½ heure de main d'œuvre.
Passée la première demi-heure, toute demi-heure entamée sera due.

Le technicien de DBC établira un bon d'intervention contre signé par le client. Le client s'engage à régler le montant du SAV au personnel intervenant. Une facture sera émise par la suite.

En cas d'intervention, nécessitant la commande de pièces : Il sera facturé au client le forfait déplacement ainsi la demi-heure de main d'œuvre (dans les conditions ci-dessus énumérées). Un devis réparation sera ensuite établi sans frais de déplacement supplémentaires.

